Feuilleton du « Journal de Roubaix » du mercredi 1er novembre. — N° 10.

LE SECRET DE LA DAME NOIRE

par Maurice BOUÉ

— Cette clef, disait Morlon, cette clef que le hasard m'a fait découvrir dans la muraille de l'atelier, a donc une importance extraordinaire pour ce bandit.

— Sans doute, dit Duroy, elle doit permettre de découvrir quelque chose de précieux...

— Mais quoi ? J'ai visité la cave où nous venons tous deux de pénétrer ; je n'y ai relevé aucune anomalie. Elle est absolument vide et les coups de marteau que j'ai frappés contre les murs ne m'ont rien fait suspecter de mystérieux.

— Cependant, il est probable qu'elle renferme quelque chose.

— C'est probable, en effet.

— Qui sait... On pourrait l'inspecter de nouveau.

— Demain, s'écria Morlon, demain ! Car voici quatre-huit heures que je cherche. Allons retrouver Noisy.

Les deux compagnons fermèrent soigneusement les portes, puis s'acheminèrent vers l'auberge de la vieille Anne. Noisy causait avec Huguette.

Morlon alla au peintre :

— Je te présente M. Duroy, ingénieur. L'homme hanté, ajouta-t-il, en désignant Noisy.

La vieille Anne dressait la table. Une bonne odeur envahissait la salle.

— J'ai faim, dit Morlon, où est notre canard ?

— Il aurait dû être faisandé, dit Anne, mais il sera bon quand même.

— Pourquoi votre ami a-t-il fait venir ce monsieur ? demanda tout bas Huguette à Noisy ; je suis inquiète...

— Je n'en sais rien, je pense que c'est un de ses amis de passage à Morgat.

Morlon parlait à la vieille Anne.

— Alors, disait-il, vous connaissez la « Terreur des Grottes » ? Comment est-il ?

— C'est un bel homme, grand avec une barbe. Je l'ai vu une fois, un soir d'hiver, sur la falaise... Il y a dix ans... Il ressemble à monsieur, dit-elle en désignant Duroy.

On éclata de rire. Duroy se regarda dans le miroir accroché au mur. Les rires redoublèrent.

On se mit à table. Noisy s'approcha de Morlon et lui demanda en aparté :

— Dis-moi Morlon, pourquoi as-tu mandé M. Duroy ? Il y a donc du nouveau ?

— Beaucoup, mais chut ! plus tard, maintenant, soyons tout à la joie !

— Cela vaut mieux.

— A demain les affaires sérieuses !

A part lui, Morlon était inquiet. Il se reprochait d'avoir laissé la maison à l'abandon. De vagues appréhensions lui gâtaient le plaisir qu'il éprouvait de se trouver en société d'amis fidèles. Il eut bien soin de ne pas montrer ses préoccupations. Et il pensa qu'après la scène de la journée il était peu probable que de nouveaux incidents se produisissent.

— Mais — lui suggérait la voix de la contradiction — si les bandits, prévenus à temps, allaient mettre tout à sac ?... Sa raison froide et pondérée opposa un démenti formel à cette inquiétude : « Comment les bandits auraient-ils le temps d'être prévenus ? »

« Et encore cela se pourrait », reprenait la voix contradictoire.

Morlon chassa ses pensées sombres par quelques plaisanteries, suivant son habitude.

L'odeur du potage lui fit oublier la « Terreur des Grottes ».

Suivant la coutume des villages bretons, tous les convives avaient pris place à la même table. Huguette s'était assise près de Gabriel Noisy.

Entre deux cuillerées Morlon dit à Duroy :

— Couple charmant.

— Il n'y a que la différence du milieu social...

— Ne trouves-tu pas qu'Huguette est fort belle pour une fille d'aubergiste ?

— C'est mon avis. Aussi faut-il libérer la maison de M. Noisy de ses hôtes intempestifs, faire la lumière complète pour que cette demeure devienne un charmant nid de bonheur pour de jeunes mariés...

— Voilà bien mon avis, dit Morlon. Alors tu t'installes à Morgat ?

— Ma foi, oui. Autant faire une bonne action ici que de superposer apéritifs sur apéritifs au Crozon... Malheureusement, je n'ai pas de bagages...

— Bast ! fais-les expédier, dit Morlon en débouchant une vieille bouteille de vin, presque aussi vieille que l'hôtesse...

La porte de l'auberge s'ouvrit soudain et un jeune gars en haillons parut. Il chercha des yeux la personne qui l'intéressait, puis il s'approcha de Morlon.

— Ah ! fit ce dernier, c'est toi. Je t'avais oublié. Voilà ta monnaie... Cet enfant m'a rendu service ce matin, expliqua-t-il en lui donnant une pièce blanche. Le mendiant remercia, remit une lettre à Morlon et se retira aussitôt.

Le Parisien était intrigué. Que diable pouvait contenir cette missive ? Il déchira l'enveloppe et lut les mots suivants :

« Malheur à vous si vous tentiez la moindre entreprise contre moi ou mes hommes.

» Signé : La Terreur des Grottes. »

Il passa le billet à Duroy. Toute l'assemblée se taisait. Morlon plaisanta :

— C'est un joli petit rendez-vous !

On rit, mais ce fut d'un rire creux. Duroy dit à voix basse à Morlon :

— Nous avons eu tort de lâcher le sardinier. Il est certain que nous sommes l'objet d'une active surveillance. Sinon, comment t'aurait-on découvert ici ?...

— C'est le jeune gars qui a porté ma lettre au Crozon.

— Qu'importe ? reprit l'ingénieur, comment pouvait-il savoir que tu étais ici ? Tu ne l'as pas renseigné, je présume ?

— Il faut regagner d'urgence notre domicile. Qui sait ce qui s'est passé ?

Morlon prévint discrètement Noisy, et bientôt les trois hommes furent sur le chemin du retour, discutant chaudement les événements de la journée.

Aussitôt rentrés, Noisy, Morlon et Duroy firent une visite des différentes pièces. Cette visite amena la certitude que personne n'y avait pénétré. Noisy offrit le thé dans son atelier. On devisa quelque temps encore, mais la fatigue reprit ses droits et il fut décidé que chacun prendrait du repos.

— Sauf moi, dit Duroy.

Bientôt la maison fut plongée dans les ténèbres. Le silence profond n'était troublé que par les allées et venues de Duroy qui faisait une ronde discrète... La nuit se passa sans incident.

• • •

Le lendemain, après le déjeuner, Duroy proposa de visiter la cave.

— Ingénieur, dit Morlon, nous sommes à vos ordres.

— Il faudrait commencer par aérer ce souterrain. Ouvrons-en la porte et laissons-y pénétrer l'air, afin que les gaz délétères qui on dû s'y accumuler ne nous incommodent pas.

Noisy fit le nécessaire. Deux lampes furent allumées et déposées dans le réduit. Dans l'intervalle, Morlon fit une inspection du jardin. Il n'y releva aucune trace de pas.

Quant à Marcel Duroy, il songeait à ses projets. C'était un homme prudent, doué d'un esprit d'une rare clairvoyance. Il n'avait ni la faconde, ni la hardiesse de Morlon. Il n'exécutait ses projets qu'après avoir mûrement réfléchi. La veille, il avait cédé à Morlon au sujet de l'élargissement du prisonnier. Il avait été pris au dépourvu. Duroy n'était ni un optimiste, ni un pessimiste. Il jugeait les événements froidement et il tentait de les prévenir. Aussi interrogea-t-il Morlon avec logique, dès qu'ils furent réunis.

— Avez-vous exploré ce que vous appelez le tube d'aération de cette cave ? demanda-t-il.

— Non, firent Noisy et Morlon.

— Voyons-le, dit Duroy.

Les trois hommes descendirent dans le réduit. Longuement, l'ingénieur examina l'orifice du tube. Puis, à la grande surprise des amis, il découvrit dans un angle une ouverture circulaire plus large, masquée par des plâtras et des toiles d'araignées. Il inspecta ensuite les murs, les voûtes, la porte. De celle-ci il fit un examen minutieux : il analysa sa disposition, sa construction, et conclut enfin :

— Mes chers amis, ceci n'est point une cave. C'est une citerne.

— Une citerne ! s'écrièrent Noisy et Morlon.

Ce mot expliquait bien des choses : le manque de souplrail, la disposition de l'escalier, presque à pic, qui relait le réduit au corridor.

— Cet escalier, cette porte ont été construits après coup, dit Duroy. Il serait trop long de vous expliquer les motifs qui me font déclarer ceci ; mais j'ai la certitude absolue de ce que j'avance. Les règles les plus élémentaires de l'architecture s'opposent à ce qu'il en soit autrement. Maintenant, me direz-vous, pourquoi cette bizarre modification a-t-elle été apportée à l'immeuble ? C'est ce que je ne pourrais vous dire. Mais cela est, et tenez, ajouta-t-il la seconde ouverture que je viens de découvrir était le tuyau de décharge de cette citerne. Quant à ce que Morlon appelle le tube d'aérage je puis supposer que c'était une conduite qui amenait ici les eaux de pluies. Il y avait probablement d'autres ouvertures encore qui ont été bouchées soigneusement et que le temps nous fera découvrir. Il importe avant tout de visiter les tubes en question. Je vais donc procéder à cette expertise.

On lui apporta du fil de fer. Il sonda les orifices et finit par acquérir la certitude que le plus étroit n'était que l'aboutissant d'une gargouille relégué après les travaux de transformations qui avaient été effectués.

— Je vais visiter le toit, dit l'ingénieur, et bientôt, j'espère, nous serons fixés.

Quelques instants après, les trois amis se trouvaient en effet dans les gouttières.

— Si quelque habitant de Morgat nous voit ici, dit Morlon, c'en sera assez pour inventer quelque nouvelle légende !

— Je n'en ai cure, répliqua Noisy.

Duroy se taisait, tout à sa besogne. Il donna une leçon de persévérance à ses hôtes.

(A suivre).

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNEBRES

M. Paul Duchâteau, son époux ;
M. et Mme Georges Ardhuin-Depoortère ;
M. et Mme Arsène Valemberg-Ardhuin ;
Dame Jeanne Duchâteau, des Sœurs de la Providence de Portieux ;
M. et Mme Arthur Leroy-Duchâteau, ses frère, sœur, beaux-frères et belles-sœurs ;
Mlles Denise Ardhuin ;
Mlle Marie-Louise Leroy, ses nièces ;
Et de toute la famille,
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Paul DUCHATEAU
née Louise-Coralie ARDHUIN

décédée pieusement à Tourcoing, à l'âge de 68 ans.

Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service de 1re classe qui auront lieu le jeudi 2 novembre, à 9 h. 45, en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), à Tourcoing.

Assemblée à la maison mortuaire, 59, rue Denfert-Rochereau, à 9 h. 30.

En raison des circonstances il ne sera pas envoyé de faire part. N14339

Mme Adolphe Cannie-Messiaen, son épouse ;
Dame Marie Cannie, en religion Sœur Natalis de la Miséricorde, De Sées (Orne) ;
M. et Mme Henri Cannie-Vanmoorleghem et leurs filles ;
M. Georges Pluquet-Cannie et son fils ;
M. et Mme François Lévigne-Cannie et leurs fils, ses enfants, petits-enfants et toute la famille,
ont la douleur de vous annoncer la mort de

Monsieur Adolphe CANNIE
Médaille d'honneur du travail des Ets Paul et Jean Tiberghien
Epoux de Dame Elodie MESSIAEN

pieusement décédé à Roncq (Blanc-Four), le 29 octobre 1939, dans sa 73me année. Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service qui auront lieu le jeudi 2 novembre, à 9 h. 30, en l'église Saint-Roch (Blanc-Four).

Assemblée à la maison mortuaire, 24, rue de la Montagne, à 9 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire part.

Mme Armand Hossey, et la famille, ont la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Armand-Ghislain HOSSEY

né à Tournai, le 24 août 1877, décédé à Mouscron, le 29 octobre 1939, muni des secours de la Religion.

Les funérailles auront lieu jeudi 2 novembre, à 10 h., en l'église Saint-Barthélemy, Mouscron, sa paroisse.

Réunion à la mortuaire, à 9 h. 30, rue de la Station, 99, Mouscron.

Les amis et connaissances qui, par oubli tout à fait involontaire, n'auraient pas reçu de faire part, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

P.F. Vandevenne, Mouscron. Tél.: 7.42

M. Georges Lestres ;
M. Stéphane Lestres ;
M. Paul Jonville ;
Mme Augustine Jonville ;
Mme Marie Jonville ;
M. et Mme Jonville-Dupire et leurs enfants, ses petits-enfants ;
Et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part de la mort de

Madame Louis LESTREZ
née Maria TIERS

pieusement décédée à Hem, le 31 octobre, dans sa 90me année, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le vendredi 3 novembre, à 9 h. 30, en l'église Saint-Joseph (Trois-Baudets), sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière d'Annappes pour y être inhumé dans le caveau de famille.

L'assemblée à la maison mortuaire, 428, rue Jules-Guesde, à 9 h. 15.

La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

Pompes Funèbres Béghin, Hem. Tél. 42 N8679-80

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Madame Ernest VERPLANCK
née Alphonsine WILLEMS

pieusement décédée à Roubaix, le 30 octobre 1939, dans sa 56me année, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise, lesquels auront lieu le jeudi 2 novembre 1939, à 9 h. 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste, sa paroisse.

Assemblée à la chapelle de l'église, à 9 h. 30.

De la part de :
M. Ernest Verplanck, son époux ;
Mlle Nelly Verplanck, sa fille ;
Des familles Verplanck et Willems.

Cet avis tient lieu de faire part.

Roubaix, 63, rue Edouard-Vaillant. N8676

P.F.G., r. Sébastopol, Roubaix. T. 334.21 N8677

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Madame François POORTEMAN
née Jacques STRAGIER

pieusement décédée à Roubaix, le 31 octobre, dans sa 51ème année, lesquels auront lieu le jeudi 2 novembre, à 9 h. 45, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse.

Assemblée à la maison mortuaire, 3, rue d'Oran, à 9 h. 30.

De la part de :
M. Eugène Minet, son époux ;
Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire part.

P.F. H. VERGIN, 257, G.-Rue. T.: 306.25

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Monsieur Gilbert CARPENTIER

décédé accidentellement, le 29 octobre 1939, dans sa 29ème année.

Lesquels auront lieu le jeudi 2 novembre, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth, sa paroisse.

Réunion à l'église.

De la part de :
Mme Gilbert Carpentier-Lengrand, son épouse ;
Mlles Marinette et Ginette Carpentier, ses enfants ;
Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire part.

P.F. DESMET, r. du Moulin. T. 344.03 8674-5

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Monsieur Henri DUFLOT
veuf de Dame Emérence Debeurme

décédé à Tourcoing, le 29 octobre 1939, dans sa 72me année, lesquels auront lieu le jeudi 2 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Louis, à Tourcoing.

Réunion à l'église, à 8 h. 45.

De la part de :
M. et Mme Marcel Duflot-Scritte et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants ;
Et de toute la famille.

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

Monsieur Henri MOSSION

pieusement décédé à Roubaix des suites d'un accident le 28 octobre 1939, dans sa 69ème année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le jeudi 2 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Martin.

De la part de :
Mme Mossion-Herbin ;
M. et Mme Mossion-Chevalleur et leurs enfants ;
Le maréchal des logis Alphonse Mossion et Mme Mossion-Calbet et leur fils ;
Mlle Espérance et M. Germain Mahieu ;
Les familles Mossion-Herbin ;
Et de toute la famille.

N14367d

Mme ALENÇON, 101, r. Pellart. T. 211.41 N14368d

On nous prie d'annoncer la mort de

Madame François MOREAU
née Elise CARLIER

pieusement décédée à Tourcoing, le 30 octobre 1939, dans sa 52ème année.

Ses funérailles auront lieu le jeudi 2 novembre 1939, à 8 h. 30, en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau).

Assemblée rue du Congo, N° 157, à 8 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire part.

De la part de :
M. François Moreau, son époux ;
Mlle Blanche Moreau, sa fille et des familles Carlier-Moreau. N14349d

---

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Monsieur Désiré HASSE
Blanchisseur

décédé pieusement à Cysoing, le 30 octobre 1939, dans sa 52ème année, administré des Sacrements.

Lesquels auront lieu le jeudi 2 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Calixte, à Cysoing.

Réunion à la maison mortuaire, 35, rue de Lille.

De la part de :
Mme Désiré Hasse, son épouse ;
M. Jules Hasse, son fils ;
De toute la famille Hasse ;
Et de toute la famille Andès.

Cet avis tient lieu de faire part. N61.963d

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

M. Marc-François WOISSELIN
veuf de Dame
Mathilde BOULOGNE

décédé subitement le 29 octobre 1939, dans sa 77ème année, lesquels auront lieu le jeudi 2 novembre, à 9 h. 30, en l'église de Notre-Dame de Lourdes, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Boulogne-sur-Mer pour être inhumé dans le caveau de famille.

Réunion à l'église N.-D. de Lourdes. à La Madeleine, à 9 h. 30 et au cimetière de l'Est à Boulogne-sur-Mer, à 2 h. 30.

La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

Le présent avis tient lieu de faire part.

De la part de :
M. et Mme Woisselin-Bonte ;
M. et Mme Woisselin-Rammelaert ;
M. et Mme Christiaens-Woisselin ;
M. Marcel Christiaens, les enfants et petits-fils ;
Et de toute la famille.

Pompes Funèbres Générales, 68, r. Nationale, Lille. Tél.: 209.60-61 N8681-2

On nous prie d'annoncer le mort de

Pierre BERLEMONT
Brigadier aux Armées

décédé à Lille, le 15 octobre 1939, dans sa 37me année. Etant données les circonstances, les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de :
Mme Pierre Berlemont-Mathon, son épouse ;
M. et Mme Berlemont-Hennion, ses parents ;
Mme Ve Mathon, sa belle-mère ;
Mlle Suzanne Berlemont, sa sœur ;
Et de toute la famille. N9358d

REMERCIEMENTS ET OBITS

Aujourd'hui mercredi 1er novembre
Obits pour :

TOURCOING

Monsieur Alfred THESSE
A 11 h. 30, église St-Eloi (Blanc-Seau)

Mme Camille Verhulst-Loudou ;
Les Familles Verhulst et Loudou,
très touchées des marques de sympathie reçues à la suite du décès de

Monsieur Camille VERHULST
Ancien chevilleur

adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. N14361d

---

Mlles Ballois, et leur famille, très touchées des marques de sympathie qu'elles ont reçues, remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Madame Juste BALLOIS
née Sophie LEMAN

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. N14334d

---

Monsieur et Madame Maurice VIDELAINE et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de

Monsieur Maurice VIDELAINE

remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

L'Obit du mois sera célébré le jeudi 23 novembre, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. 14347d

DOULEURS TERRIBLES DANS LES JAMBES

dissipées par 2 cachets de Gandol

« Je souffrais terriblement des jambes - écrit Mme R..., rue Lescarène, à Nice - mais quand j'eus pris mes vingt cachets Gandol, j'étais tout à fait soulagée. Etant rhumatisante, j'aurai toujours une boîte de Gandol chez moi en réserve ».

L'acide urique, cause de vos douleurs, est rapidement chassé par le Gandol qui évite ensuite la formation de ce poison. Si vous souffrez de rhumatismes articulaires, de sciatique, de lumbago, de névralgies, de migraines répétées, faites pendant 10 jours une cure de Gandol (20 cachets : 14 fr. 60). Le resultat est surprenant. Toutes pharmacies.

BOURSE DE BRUXELLES

du mardi 31 octobre 1939

Rentes belges. — Emprunt belge à lots 1932 (unités), 408. — Id. 1933 (unités), 831. — Dette 2e série 4 %, 86. — Dette unifiée 1re série 4 %, 72. — Chemins de fer belges C. à G. et H.I.J., 351. — Dommages de guerre 1921 4 % (5.000), 180.50; id. 1921 4 % (250), 180; id. 1922 4 %, 193; id. 1923 4 %, 403. — Dette unifiée 2e série, 72.

Emprunts provinces et villes. — Anvers 1903 2 %, 51.25. — Bruxelles 1902 2 1/2 %, 60. — Bruxelles Maritime 2 %, 49. — Congo (Primes) 1888, 117. — Gand 1896 2 %, c. mod. 51.50.

Banques. — Banque Nationale, 1.295. — Société Générale, 2.000.

Métallurgie. — Aciéries d'Angleur, 337.50. — Cockerill, 895. — Armes de guerre, 550. — Providence (Forges), 14.875. — Thy-le-Château (Hauts-Fourneaux), 1.025. — Espérance Longdoz-Liége, 3.140. — Sambre-Moselle, 1.775. — Ougrée-Marihaye 4 %, 675. — Baume-Marpent (fond.), 2.400.

Charbonnages. — Amercœur, 3.075. — Anderlues, 330. — Bonne Espérance Batterie, 2.225. — Hornu-Wasmes, 1.925. — Noël Sart-Culpart, 7.950. — Nord Charleroi, 1.640. — Réunis de Charleroi, 525. — Sacré-Madame, 3.350. — Strépy-Bracquegnies, 1.100. — Trieu-Kaisin, 490.

Zincs, plombs et mines. — Asturiennes des Mines, 88.50.— Overpelt, 330. — Vieille Montagne, 805.

Industries diverses. — Sofina ord., 4.400.

Valeurs coloniales. — Kasai (Cie du) 100e part, 188. — Katanga priv., 20.525. — Katanga ord., 17.125. — Minière Grands Lacs (10e cap.), 755. — Union minière (priv., cap., dir.), 3.270.

Actions étrangères. — Brazilian Tract. (ord.), 215.— Luxembourg Burbach.-E.-D., 2.900.

COURS MOYENS DES CHANGES (EN BELGAS)

New-York, 1 dollar, 5.00; Paris, 100 fr., 13.60 1/2; Londres, 1 livre, 24; Amsterdam, 100 florins, 318.70; Suisse, 100 fr., 134.55; Berlin, 100 R.M., 241.80; Milan, 100 lires, 30.349; Stockholm, 100 cour., 142.87 1/2; Oslo, 10 cour., 136.25; Copenhague, 100 couronnes, 116; Lisbonne, 100 esc., 21.85.

COFFRES-FORTS
toutes dimensions, disponibles
MODÈLES A SCELLER à partir 450 fr.
GRUSON, 21, rue Royale, Lille

Le gérant : Edmond Pascal.

Imp. du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue

BOURSE DE PARIS DU MARDI 31 OCTOBRE 1939

VALEURS	Cours préc	Cours du Jr
3 % perpétuel	70.00	70.85
3 % amortissable	78.00	78.75
4 % 1917	73.40	74.25
4 % 1918	72.40	73.00
5 % 1920	105.05	105.70
4 % 1925	165.70	166.50
4 ½ % 1932 A	79.15	79.80
4 ½ % 1932 B	77.90	78.50
4 ½ % 1937	183.90	184.00
Caisse Aut. 5 % 1938	103.95	109.70
Ob. Trés. 4 ½ % 1933	940.00	948.00
Ob. Trés. 4 % 1934	884.00	885.00
Ob. Trés. 5 % 1935	932.00	957.00
Out. Nat. 4 ½ % 1932	805.00	832.00
Ob. P.T.T. 5 % 1928	480.00	
— 4 ½ % 1929	427.00	438.00
— 5 % 1934	919.00	938.00
— 5 % 1936	940.00	953.00
Ob. Tr. 3 ½ % 1936 A	141.40	141.35
Ob. Trés. 4 % 1936 B	124.85	125.15
Bons Tr. 4 ½ % 1933	1039.0	1038.0
— 5 % 1934	1020.0	1015.0
— 4 ½ % 1934	1024.0	1030.0
— 4 % 1935	1000.0	1015.0
— Sep. 5 % 1937	1003.0	1001.0
— Déc. 5 % 1937	1028.0	1028.0
— 5 ½ % 1938	1028.0	1030.0
Caisse Autonome	848.00	860.00
Créd. Nat. 5 % 1919	520.00	525.00
— Oblig. 5 % 1920		497.00
— 6 % juillet 1922	538.00	538.00
— 6 % janvier 1923	509.00	507.00
— 6 % juin 1923	505.00	506.00
— 6 % janvier 1924	525.00	515.00
— 5 % 1932	496.00	498.00
— 4 ½ % 1932		981.00
— 5 % 1934	986.00	
— 5 % 1935	1020.0	1010.0
— 5 ½ % 1937	995.00	986.00
— 6 % 1938	1030.0	1025.0
Départ. Nord 6 % 1921	481	490
Banq. de France (n.)	6200	6380
Banque Algérie (n.)	5650	5680
B. Paris et Pays-Bas	748	763
Banque Transatlant.	540	542
Banque Union Paris	327	319
Cie Algérienne	1040	1060
Comptoir Nat. d'Esc.	645	660
Crédit Comm. France	435	428
— Foncier France	2500	2590
— Lyonnais	1310	1322
Société Générale (n.)	628	635
Rente Foncière	211	212

VALEURS	Cours préc	Cours du Jr
Suez	16.000	16.445
Est	546	559
Lyon	800	809
Midi	635	645
Nord	743	780
Orléans	825	817
Métropolitain Paris	641	626
Distr. Paris d'Electr.	550	548
Electricité de Paris	580	575
Electricité (C.G.E.)	1452	1475
Thomson-Houston	135.00	134.00
Forges Ac. N. et Est	459.00	451.00
Tréfil. Lam. du Havre	865	874
Béthune 10e	529.00	538.00
Mines de Courrières	171.00	175.00
Mines de Lens	236.00	235.00
Marles	380.00	370.00
Vicoigne-Nœux	440.00	482.00
Boléo	53.50	55.75
Kuhlmann (Etabl.)	664.00	660
Saint-Gobain	2065	2030
Chargeurs Réunis	471	498
Plan Young 5 % % 30	103.00	102.00
Russe Cons. 1re et 2e a.	4.25	4.25
Serbie 4 % am. 1895	165.00	167.00
Turc 7 ½ % 1933	285.00	288.00
Banque Nat. Mexique	222.00	225.00
Banq. Imp. Otto 250 f.	485.00	508.00
Créd. Fonc. Egyptien	3500	3250.0
Central Mining	2310	2310
Albi	688.00	
Caoutchoucs (Fin.)	176.00	174.00
Colombia	46.00	45.50
De Beers (ordin.)	1022.00	1035.0
Franco-Wyoming ord.	291.00	228.00
Huiles de Pétrole	220.00	
Malacca (ord.)	136.00	137.00
Pernod	589.00	579.00
Phosph. Constantine	285.00	285.00
Phosphates Tunisiens	159.00	201.00
Turbize (Sole) priv.	73.50	74.00
Bruay	75.00	76.25
Liévin (Coup. de 30)	138.00	139.00
Omnium Int. Pétroles	215.00	241.00
Royal Dutch	6520.0	6535.0
Aciéries de Longwy	200	199
Fives-Lille	720	725
Forg. et Ac. Marine	329	330
Forg. C. Et. Jeumont	280	275
Métaux (Cie franç.)	2995	3095
Senelle-Maubeuge	520	510.00
Banque Indochine	4215	4200
Banque Pays Nord		

VALEURS	Cours préc.	Cour. du Jr
Crédit Industriel Lib.		
Crédit Fonc. Colonial	190.00	188
Sté Fin. Cuiv. et Pyr.	250.00	244
Sté Gén. Alg. Banque		
Sté Marseill. Crédit	539.00	546
Sté Nancéenne Crédit		240
Magasins Gén. Paris	1051	1056
Eaux (Cie Générale)	1050	1060
Air Comprimé		1600
Havraise Energ. Elec	710.00	
Ouest-Lumière	136.00	130
Gaz et Eaux	427.00	435
Gaz France-Etranger	875	922
Gaz de Paris	184.50	180
Aciéries Micheville	570	522
Châtillon-Commentry	1690	1641
Charbonn. Tonkin	1695	1749
Commentry-Fourch.	789	721
Dynamite (Centre)	1172	1180
Distiller. Indochine	355	359
Saint-Raphaël	4205	4250
Sucrer. bréésiennes	450.00	450
Sucreries coloniales	365.00	369
Etabl. Bokanowski		
Cie fr. Afrique occid.	1093	1100
Banque d'Athènes		
Cr. Fonc. Fr.-Can.	3825	3890
Télégraphes Nord	3900	3760
VILLE DE PARIS		
1871 3 % r. à 400 fr.	380.00	381.00
1875 4 % r. à 500 fr.	434.00	431.00
1876 4 % r. à 500 fr.	452.00	450.00
1892 2 ½ r. à 400 fr.	210.00	213.00
1894-96 2 ½ r. à 400 fr.	205.00	205.00
1898 2 % r. à 500 fr.	250.00	258.00
1899 2 % Mét. r. 500	235.00	237.00
1904 2 ½ M. r. 500-1000	236.00	228.00
1910 2 3/4 M. r. 400		210.00
1910 3 % r. à 400 fr.	193.00	190.00
1912 3 % r. à 300 fr.	268.00	260.00
1928 5 %	789	794.00
1929 4 ½ %	736	736.00
1930 4 %	755	755
1930 4 % (à lots)	726	720
1931 4 %	668	669
Foncier 4 %	664	658
1932 4 ½ %	761	761
1934 5 %	905	920
1934 5 %	789	782
1935 5 %	861	860
1937 5 ½ %	969	968
1938 6 %	1005	1005

VALEURS	Cours préc.	Cours du Jr
FONCIERES		
1879 3 % r. 500 fr.		
1883 3 % r. 500 fr.	229.00	226.00
1885 2.60 r. 500 fr.	261.00	267.00
Fonc. 1885 1/5e	55.00	55.00
1895 2.80 r. 500 fr.	272.00	281.00
1903 3 % r. 500 fr.	270.00	250.00
1909 3 % r. 250 fr.	135.00	130.00
1913 3 ½ r. 500 fr.	278.00	281.00
1913 4 % r. 500 fr.	460.00	470.00
Fonc. 1930 4 ½ %	667.00	681.00
COMMUNALES		
Com. 1879 2.60 r. 100		
— 1880 3 % r. 500		
— 1891 3 % r. 400	260.00	260.00
— 1892 2.60 r. 500	275.00	285.00
— 1899 2.60 r. 500	250.00	265.00
— 1906 3 % r. 500	270.00	262.00
— 1912 3 % r. 250	138.00	138.00
— 1926	550.00	555.00
— 1927	504.00	495.00
— 1929	804.00	822.00
— 1930 4 %	687.00	680
— 1931 4 %	735	760
— 1931-1932	731	731
— 1932	740	740
— 1933 5 %	808.00	808
Empr. 5 ½ % 1934	930	928
Bons Foncier 1887		84
Bons Foncier 1888		86

COURS DES CHANGES

Londres 1 livre	176.62	176.62
New-York 1 dollar	43.80	43.80
Belgique 100 belgas	738.00	728.00
Allemag. 100 marks		
Danemark 100 cou		
Espagne 100 peset.		
Argentine 100 pesos		
Hollande 100 flor.	2329.0	2329.0
Italie 100 lires		
Norvège 100 cour.	996.50	996.50
Pologne 100 zlotys		
Portugal 100 escud.		
Roumanie 100 lei		
Suisse 100 fr. suis.	985.00	985.00
Prague 100 courro.		
Suède 100 courro.	1044.0	1044

LE HAVRE — **AMERIQUE** — **LIVERPOOL** — **GIZA 7** — **UPPERS** — **NEW-YORK**

Prix en francs aux 50 Kilos — Prix en pence à la livre anglaise — Prix en cents

Clôt préc.	10 h.	4 h.	H.	B.	Clôt. préc.	Ouvert	Clôt	N.	B.	MOIS de livraison	Clôt préc.	Clôt.	N.	B.	Clôt. préc.	Clôt.	N.	B.	Clôt préc.	Ouvert	11 h.	Clôt.
3200										Ventes disponible courant	7.09				6.85				9.34			
426.0					5.95	5.95																
423.0					5.83		5.82